



Sherbrooke, le 12 novembre 2009

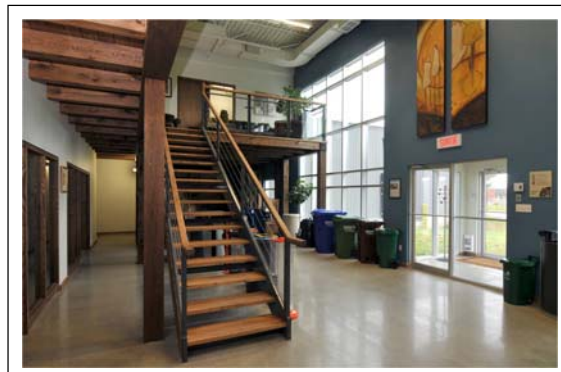
## INFO-LETTRE

### INAUGURATION D'UN BÂTIMENT VERT

Le 29 octobre dernier, Nova Envirocom inaugurerait son nouveau bâtiment vert! Première structure de bois en milieu industriel en Estrie, le nouvel édifice de plus de 22 000 pi<sup>2</sup> abrite sous un même toit le centre administratif, centre de distribution et l'usine. Avec une salle de démonstration présentant notre gamme complète de produits, il nous fera un plaisir de vous y accueillir!



L'équipe de Nova Envirocom: Christine, Susan, Mélanie, Pierre, Tanya, Karine, Alain



Notre nouvel édifice

### PRIX D'EXCELLENCE

Nova Envirocom remporte le prix d'excellence en environnement Cantons-de-l'Est 2009 dans la catégorie petite entreprise ou institution, remis lors du Gala qui s'est tenu le 27 octobre dernier à Sherbrooke.



### VAISSELLE COMPOSTABLE ENFIN ACCESSIBLE AU CONSOMMATEUR

Nova Envirocom a profité de son inauguration pour lancer sa toute nouvelle gamme de produits compostables dans de nouveaux emballages pour le grand public. Ces emballages, sous la marque Nova Compost, vous garantissent que ces produits sont 100% compostables. Les produits de marque Nova Compost sont déjà présents chez plusieurs marchands, dont les marchés IGA de la région.

#### COMPOSTABLE VERSUS BIODÉGRADABLE : IL NE FAUT PAS CONFONDRE!

Si un contenant est compostable, il est forcément biodégradable, mais la réciproque n'est pas vraie. Comme en Californie, le terme « biodégradable » devrait être utilisé exclusivement pour les produits ayant passé avec succès les tests de compostabilité. La majorité des produits étiquetés « biodégradables » sont la plupart du temps des produits dégradables ou fragmentables, et sont non recyclables et non compostables.

Le bioplastique compostable doit satisfaire 3 critères fondamentaux :

- Il doit se biodégrader en CO<sub>2</sub> à un taux comparable à celui des résidus de jardinage, restes alimentaires et autres compostables
- Il doit se désintégrer en de si petits fragments que toute parcelle de bioplastique restante ne peut être facilement différenciée des autres matières organiques dans le compost fini
- Il doit se décomposer et se biodégrader de façon sécuritaire, ne laissant échapper aucun résidu toxique visible, afin que le compost puisse permettre la croissance des plantes.

Pour en savoir plus, contactez-nous! Tel : 819-820-0291 / 1-866-898-6682, ou visitez ce blog sur les bioplastiques : <http://www.pakbec.blogspot.com/>